



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 17 OCTOBRE 2025

Le dix-sept octobre deux mille vingt-cinq, à quatorze heures trente minutes, sur convocations envoyées le huit octobre deux mille vingt-cinq, s'est réuni, à la Maison des Communes à PAU, le Comité Syndical de l'Agence Publique de Gestion Locale.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Laurent BERGEROU, Adjoint au Maire de LÉE ; Mme Marie-Pierre BURRE-CASSOU, Maire de GUÉTHARY ; M. Marc GAIRIN, Maire de MOMY ; M. Pascal MORA, Maire de GELOS ; Mme Maïté PITRAU, Maire de TARDETS-SORHOLUS ; M. Hubert VIGNAU, Maire d'ANGAÏS ; M. Jean-Louis CALDERONI, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES ; M. Jean-François BILLERACH, Maire de BÉRENX et suppléant de M. Didier IRIGOIN, Maire de BÉGUIOS ; Mme Denise ARRIGAS, Adjointe au Maire d'OSSE-EN-ASPE et suppléante de M. Bertrand VERGEZ-PASCAL, Maire de MONEIN ; M. Victor DUDRET, Membre du bureau de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES et suppléant de Mme Lydie ALTHAPÉ, Vice-Présidente de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT BÉARN ; M. Bernard AURISSET, Conseiller Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT BÉARN et suppléant de Mme Nadine BARTHE, Vice-Présidente de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BÉARN DES GAVES.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET (OU) ABSENTS :

M. Alexandre BORDES, Maire d'ARANCOU ; Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU, Conseillère municipale d'ARTHEZ-DE-BÉARN et sa suppléante Mme Karine RODRIGUEZ, Conseillère municipale de LONS ; M. Philippe ECHEVERRIA, Maire d'ARCANGUES et son suppléant M. Robert CARTER, Maire de MAUCOR ; M. Jean-Louis FOURNIER, Maire d'ASCAIN ; M. Didier IRIGOIN, Maire de BEGUIOS ; M. Jean-Pierre LANNES, Maire de BOSDARROS ; M. Jean SARASOLA, Maire de GURMENÇON ; M. Jean-Christophe RHAUT, Maire d'ASSAT ; M. Laurent TARIOL, Conseiller délégué d'HENDAYE ; M. Bertrand VERGEZ-PASCAL, Maire de MONEIN ; Mme Lydie ALTHAPÉ, Vice-Présidente de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT BÉARN ; Mme Nadine BARTHE, Vice-Présidente de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BÉARN DES GAVES ; M. Marc CANTON, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NAY et son suppléant M. Michel LUCANTE, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NAY ; M. Jean-Yves COURREGES, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LUYS EN BÉARN ; M. Laurent INCHAUSPE, Membre du Conseil Permanent de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE ; M. André ARRIBES, Conseiller Départemental du Canton de PAU-3 et son suppléant M. Marc SAINT-ESTEVEN, Conseiller Départemental de NIVE ADOUR.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

M. Alexandre BORDES à Mme Maïté PITRAU
M. Jean-Louis FOURNIER à M. Pascal MORA
M. Jean-Pierre LANNES à M. Jean-Louis CALDERONI
M. Jean-Christophe RHAUT à M. Bernard AURISSET
M. Laurent TARIOL à Mme Denise ARRIGAS
M. Jean-Yves COURREGES à M. Hubert VIGNAU
M. Laurent INCHAUSPE à M. Victor DUDRET

Assistaient également à la réunion :

M. DELHEURE, Directeur Général Adjoint ; Mme GASTELLU, Responsable du Service Intercommunal du Numérique ; Mme MOISAND, Assistante de Direction.

Secrétaire de séance :

M. CALDERONI a été désigné secrétaire de séance.

Objet : SUBVENTION A L'ISABTP (INSTITUT SUPERIEUR AQUITAIN DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS)

En 2024, le Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture ayant noué des relations partenariales avec l'Association Junior ISA BTP d'Anglet, le Comité a accordé à cette Association une subvention de 1 000 €.

Cette collaboration permet au Service d'être mieux connu et contribue à faire découvrir les métiers et l'environnement territorial aux étudiants. Elle facilite également le recrutement de jeunes diplômés et donne de la visibilité aux actions et compétences de l'Agence.

Ce partenariat a été fructueux cette année encore, aussi serait-il sans doute pertinent de renouveler le versement d'une subvention identique à celle versée en 2024.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 1 000 € à l'ISABTP (Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics), étant précisé que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice.

Pour extrait certifié conforme au registre

PAU, le 31 octobre 2025

Le Président,



Pascal MORA
Maire de GELOS